

**AVIS PUBLIC**  
**AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 448-2012**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Jocelyne Laliberté, Greffière de la Ville de Pont-Rouge, QUE :

Le conseil municipal de la Ville de Pont-Rouge au cours de sa séance tenue 4 juin 2012 a adopté le règlement numéro 448-2012 portant le titre de :

**« RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX ET UNE DÉPENSE DE 854 970 \$ POUR  
L'AMÉNAGEMENT DE LA PROMENADE JACQUES-CARTIER »**

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la soussignée où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance, aux heures normales de bureau.

DONNÉ À PONT-ROUGE, le 13<sup>e</sup> jour de juin 2012.

---

JOCELYNE LALIBERTÉ,  
GREFFIÈRE

*RÉSUMÉ DE L'AVIS*

<i>Promulgation :</i>	<i>Consiste en l'étape finale du règlement 448-2012, où le règlement prend force.</i>
<i>But du règlement :</i>	<i>Faire effectuer des travaux visant l'aménagement de la promenade Jacques-Cartier (subventionnés par Hydro-Québec).</i>
<i>Date de prise d'effet :</i>	<i>Le jour de sa publication, soit le mercredi 13 juin 2012.</i>